

Département de la SAVOIE - Arrondissement de CHAMBÉRY

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONTPlace René Cassin – 73670 - Tel. : 04 79 65 81 33 - Fax : 04 79 65 81 72 -
contact@saintpierredentremont.org**PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 25 février 2015****Secrétaire de séance :** G. CERUTTI**Présents (7) :** T. AO, B. BIENASSIS, L. BOCCHINO, G. CERUTTI, E. CHARRIER, X. DELAPORTE, C. ERROUET**Absents (1) :** R. FONSECA**Absents excusés (2) :** I. CAVALLO, S. SAULE**Pouvoirs (2) :** I. CAVALLO à E. CHARRIER, S. SAULE à X. DELAPORTE**Quorum (6) :** atteint**1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente**

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 janvier 2015	9	8	0	1	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. DÉLIBÉRATIONS**1. Optimisation de la STEP de St Même – choix de l'entreprise de travaux**

Le bureau d'études Merlin a remis le rapport d'analyse. Le conseil municipal décide de retenir l'entreprise la mieux placée, MCTP pour un montant de 27 436 € HT, l'option 1 (accès) : 3 012 €, l'option 2 (clôture) 4 710,00 € soit 35 158 € HT pour l'ensemble.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 9 Abst : 0 ADOPTEE

2. CAMPING - RAID IGPN – tarif réduit complémentaire

Le conseil municipal décidé d'étendre la réduction de 50% aux organisateurs.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 9 Abst : 0 ADOPTEE

3. CAMPING – tarifs 2015

Les tarifs de l'an dernier sont maintenus.

DÉSIGNATION	TARIFS € (1)
Adulte	4,00
Enfant de 4 à 12 ans	2,00
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Emplacement tente	2,50
Emplacement caravane	3,50
Emplacement camping-car (y compris vidange et remplissage)	5,40
Vidange camping car (sans emplacement)	2,00 par vidange
Chien	1,20
Branchement électrique	3,00
Parking de octobre à avril (hors ouverture du camping)	32,00 par mois
Réservation emplacement du 1 ^{er} mai au 30 septembre Minimum 1 mois, maximum 5 mois	1,50
Jeton pour lave linge ou sèche linge (2)	2,50 l'unité – 10,00 pour 5 unités

Groupes par tranche de 10 personnes :	
• 1 accompagnateur	4,00
• 8 adultes	3,50
• 8 enfants de 4 à 12 ans	1,70
• Gratuité pour une personne	
Taxe de séjour du 15 juin au 15 septembre	0,20

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 9 Abst : 0 ADOPTÉE

SDES – Groupement de commande pour l'achat d'électricité compteurs jaunes

Vu la dérégulation des tarifs jaunes et verts à la fin de l'année, le SDES propose de lancer une consultation pour un achat groupé d'électricité au niveau de la Savoie. Le conseil municipal valide le principe de se joindre à ce groupement de commande à condition que l'énergie soit renouvelable. Il faudra délibérer lorsque le SDES lancera la consultation des fournisseurs.

4. Projet assainissement et réseaux secs Pré du comte – demandes de subventions

Il s'agit de valider les demandes de subvention au conseil général, au SDES, à l'agence de l'eau, et autres financeurs pour le projet de création d'un réseau d'assainissement et enfouissement des réseaux secs, dont Profil Etudes nous a présenté les estimations.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 9 Abst : 0 ADOPTÉE

5. Réfection des appartements des Bandets – Lot 5 – Electricité - avenant

Il s'agit de valider un avenant pour l'installation de 2 convecteurs dans les deux appartements du RdC: 1435,20 euros HT, 1514, 14 euros TTC. Les prix unitaires sont ceux du marché.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 9 Abst : 0 ADOPTÉE

6. Tableau des emplois

Il s'agit de mettre à jour le tableau des emplois suite aux modifications des contrats effectués en mai de l'an dernier.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 9 Abst : 0 ADOPTÉE

DELIBERATION REPORTEE

- Navette de ski – convention de répartition des frais.

3. SUJETS A TRAITER :

➤ Projets en cours

- Groupe scolaire,
Pose de sirènes complémentaires dans les 5 classes. Quai de la cuisine refait. Reste portes gobelets maternelles.
- Appartements des Bandet : en attente des procès-verbaux de réception.
- Pré du Comte
Chartreuse Energie abandonne le projet d'extension de son réseau de chaleur.
Le BE ETEC conteste le rejet de son offre. Notre avocat M° Duraz a répondu en indiquant qu'aucune indemnité n'est due si l'entreprise écartée n'avait pas de chance d'être retenue (ETEC est classée 4è).
- Traversée du Bourg,
La Commission d'appel d'offre s'est réunie le 20 fév. Elle rencontrera les bureaux d'études retenus pour un entretien.
Le Maire a répondu à l'appel à projet de la Fondation de France sur les démarches participatives, pour une aide financière sur le volet participatif de ce projet.
- Réhabilitation ancienne école,
En cours d'études en intégrant toutes les dimensions de ce projet.
- Step de St Même
Voir délibération ci-dessus
- Voiries
Lancement de la consultation des entreprises le 3 mars. Travaux prévus : route du Cozon,

route de plan champ, virage accès au vieux Bandet, chemin rural d'accès chez droguet.
Retour des offres prévu le 31 mars.

- **Comptes rendus des réunions intercommunales, thématiques et commissions communales**
 - CCCC / application du droit des sols : mise en place du service d'instruction mutualisé au 1^{er} juillet 2015
 - CCCC / commission économique
 - CCCC / conseil communautaire
 - CCCC / commission déchets ; orientation portée sur le compostage
 - CCCC / bilan saison cirque de St Même
 - Réserve des Hauts de Chartreuse : le conseil municipal souhaite que la conservatrice présente la réserve lors d'une prochaine séance du conseil municipal.
 - St Pierre d'Entremont 73 et 38
 - Convention avec l'association bibliothèque pour l'intégration dans les locaux de l'école
 - Commission cantine
 - CCID / Commission des impôts directs
- **Schéma de mutualisation**

La CCCC accompagne les communes dans la réalisation du schéma de mutualisation qui doit être rendu en septembre 2015. Elle collecte des informations sur chaque commune, à lui transmettre avant le 30 mars. Réunion de travail du conseil municipal le 24 mars à 20h30. Moins la commune aura un schéma de mutualisation fourni et plus la dotation de fonctionnement sera réduite.
- **Conseils de hameaux – préparation**

Réunion de travail sur la charte le 10 mars à 20h30. Cette réunion sera ouverte aux référents de chaque conseil de hameaux.
- **Bulletin municipal de mars 2015 - Version définitive pour le 3 mars, diffusée le 17 mars.**
- **Veille sociale – Impayés de cantine.**
- **Avis sur la titularisation de l'agent, rédacteur territorial**

Natacha PIRON termine son année de stage suite à l'obtention de son grade de rédactrice. Le Conseil municipal se prononce en faveur de la titularisation de l'agent.
- **Budget 2015 – préparation**

Réunion budget le 23 février 2015
- **Elections départementales – organisation du bureau de vote 22 et 29 mars.**

Louis Bocchino assurera la présidence du bureau. Il faut prévoir une à deux personnes pour compléter le bureau.
- **Conseil Général - Avis sur le tonnage des grumiers sur les routes Départementales**

Le Conseil Général propose d'étendre la charge des grumiers à 57 t à l'ensemble du réseau de routes départementales (48 t actuellement). Le Conseil Général fait le constat que la charge est bien souvent de 60t voir 70 j. Il y voit l'avantage de mieux contrôler ces transports par la mise en place d'une procédure de déclaration et l'engagement de la profession à la respecter.

Le conseil de prononce contre ce projet pour els raisons suivantes : aucun concertation en amont de cette proposition, aucun état des lieux sur les flux de grumiers et leur tonnage, pas de moyens de contrôle mis en place, pas d'aide sur la réfection des routes.
- **CRIIGEN – demande de subvention pour la recherche anti OGM**

Ce comité de recherche et d'information indépendante sur le génie génétique nous demande une aide financière exceptionnelle pour financer un recrutement nécessaire pour mener à bien les recherches pour évaluer la toxicité des OGM et pesticide associés.

En cohérence avec sa position contre les OGM, le Conseil se prononce favorablement au versement d'une subvention à cet organisme, le montant sera à définir ultérieurement en fonction du budget.

➤ **Urbanisme :**

La Maire a établi un Procès Verbal pour construction illégale concernant le bâtiment construit par M Vigat (St Même). Ce PV sera transmis au procureur si la régularisation n'est pas faite sous trois mois.

- **AADEC : demande de subvention.** Le conseil municipal donne un accord de principe sur la demande de 500 euros.

1. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal au maire

- DPU n° 2 : Les Bandet – B 274-1962-2076 : pas de préemption
- DPU n° 3 : Les Courriers – A 1721-1746 : pas de préemption

2. COURRIERS DIVERS

- CCCC - Commission Déchets compte rendu
- Conseil Général :
 - Commission d'insertion – 02/03/2015 à 18h au SMAPS Belmont Tramonet
 - Appel à projets « La Savoie, couleur du monde »
- Courrier de M CRENN – entretien voiries
- Courrier de ETEC – contestation rejet de l'offre / Maitrise d'œuvre Pré du Comte